



Formulaire d'inscription au CYVIA Partie A  
**COTISATION 2020**

**INFORMATIONS ADHERENTS**

Nom :	Prénom :	Date de naissance : / /
Nom :	Prénom :	Date de naissance : / /
Nom :	Prénom :	Date de naissance : / /
Nom :	Prénom :	Date de naissance : / /
Nom :	Prénom :	Date de naissance : / /

Inscription obligatoire pour naviguer au CYVIA

Inscription valable : pour une année de janvier à décembre.

Pour les nouveaux inscrits à partir du 1er septembre - (primo licence) : de septembre N à décembre à N+1

Un certificat médical, mentionnant l'absence de contre-indication à la "pratique de la voile même en compétition", est exigé lors de la première inscription. Un certificat de moins de trois ans est exigible pour participer à toutes les régates.

Utilisation du parc à bateaux : La cotisation de base donne droit à un emplacement dans le parc à bateaux. (1 emplacement par adhérent ou par famille). Le CYVIA ne souscrivant pas d'assurance spécifique, les propriétaires devront assurer personnellement leur(s) bateau(x).

	Prix en euros	Nbre	Total
<b>Familiale</b> (Chef de famille, conjoint, enfant(s) de moins de 25 ans ou étudiant(s))	215		
Individuelle – <b>Adulte</b>	164		
Individuelle - <b>Jeune</b> (moins de 25 ans) ou étudiant.	90		
Licence FFV adulte (tarif 2019) (Obligatoire pour tout membre pratiquant ou non la voile)	58,50		
Licence FFV jeune (né avant le 1/01/01) (tarif 2019) (Obligatoire pour tout membre pratiquant ou non la voile)	29,5		
Emplacement supplémentaire (parc à bateaux)	49		

**TOTAL**

paiement exclusivement par chèque à l'ordre du CYVIA